



CALENDRIER

THEATRE

**Vendredi 3 février à 20h30
à Espace Fleurieu**

Proposé par le Comité des Fêtes
et la Compagnie Grain d'Or

Au travers de 3 petites pièces de Labiche, les tribulations d'un domestique permettront de nous rappeler leur rôle dans la vie quotidienne des petits bourgeois, leur légèreté joyeuse et immorale, tout cela dans la drôlerie si française de l'époque.

Réservation : comitedesfetesfleurieu@yahoo.fr

ou

Billetterie sur place

**ASSEMBLEE GENERALE
du Comité des Fêtes
Mercredi 08 février**

à 18h30 à l'Espace Fleurieu

**REPAS DE LA CHASSE
Samedi 11 Février**

à 12h00

à l'Espace Fleurieu

organisé par la Société de Chasse de Fleurieu

FETE DU COCHON GRILLE

Samedi 24 mars

de 9h00 à 14h00

à l'Espace Fleurieu

Organisée par le Comité des Fêtes

Plus d'infos dans les brèves de mars

COMMUNIQUES

RELAIS PETITE ENFANCE

Accueil des nounous et des mamans dans les locaux de la garderie périscolaire (entrée située à droite de l'école) de 8h30 à 11h30,

Lundi 27 février 2012.

Contact : Mme MARAVAL 04.78.98.28.64

Garderie Périscolaire 04.78.98.84.04

ECOLE

Vacances de Février :

Vendredi 10 février 2012 après la classe, reprise le lundi 27 février 2012 au matin

MESSE A FLEURIEU

La messe aura lieu le 3^{ème} dimanche du mois.

SOU DES ECOLES

Réunion du Sou des Ecoles, **mardi 07 février** 20h30 - salle des associations (à côté de la mairie).

Ordre du jour : Bilan de la soirée café-théâtre, préparation du carnaval et du vide-grenier.

FETE DES CLASSES EN 2

Autrefois fête des «conscrits», elle est devenue la «Fête des classes» et regroupe toutes celles et ceux qui le souhaitent de toutes les générations, nés dans une année se terminant par le même chiffre que l'année en cours.

Aujourd'hui cette fête se poursuit toujours dans la bonne humeur, avec pour objectif de favoriser ou de conforter les liens amicaux entre des générations différentes qui ont tant de choses à s'apporter mutuellement.

Nous invitons chaleureusement tous les Fleurentins de la classe en 2 à une première réunion le **jeudi 9 février à 20h30**, salle des associations, place de la Mairie, de façon à poursuivre et organiser cette sympathique tradition !

GRAND LYON - STANDARD NEIGE

Un standard neige (infos circulation) est à votre service :

au 04 78 95 88 44

Neige : Quelques consignes :

En cas de chute de neige, le Grand Lyon se charge de dégager les voies principales et les cheminements piétons devant les espaces publics. En revanche, les riverains sont tenus de débayer le trottoir situé devant leur habitation. La neige ne doit pas être jetée sur la voie publique mais entassée sur le bord des trottoirs pour laisser le passage aux piétons.

SAVOIR TRIER LES DECHETS

Pour la poubelle verte à couvercle jaune

Papiers et cartons recyclables : journaux, magazines, feuilles de papier, boîtes et emballages en carton, enveloppes en papier, tetra brick (on peut laisser les bouchons vissés).

Pour la poubelle grise

Les non-recyclables : magazines emballés dans un film plastique, papiers et cartons souillés (pizza), papier peint, papier calque, mouchoirs, serviettes en papier, filtre à café, couches-culottes.

Pour en savoir plus :

<http://www.grandlyon.com/tri-des-dechets.1144.0.html>

<http://tri-recyclage.ecoemballages.fr>

RISQUE D'INTOXICATION



Le monoxyde de carbone est un **gaz dangereux** et indétectable. Il résulte de la mauvaise combustion du bois, du gaz, du pétrole, du charbon, ...

Il agit comme un gaz **asphyxiant** et peut s'avérer mortel.

Les symptômes sont :

Intoxication faible : Maux de tête, nausée et fatigue.

Intoxication grave : Vertiges, pertes de connaissances, coma ou décès.

Pour éviter les intoxications :

Faites **vérifier** vos installations de chauffage, notamment les **chaudières** et **poêles à pétrole**.

Aérer votre logement. Ne bouchez pas les entrées d'air.

Faites effectuer un **ramonage mécanique** des cheminées au moins une fois par an.

❶ N'utilisez pas en continu les chauffages d'appoint (poêles à pétrole), car ils ne sont pas raccordés à l'extérieur.

En cas de suspicion d'intoxication :

Aérez immédiatement et arrêtez les appareils en cause.

Appelez les secours **18, 15 ou 112**.

INFOS TRANSPORTS

Le site www.multitud.org propose depuis avril 2009 des services permettant de faciliter les **déplacements** des habitants de la **région urbaine de Lyon** par d'autres moyens que la voiture.

Axé principalement vers la promotion des transports collectifs, il propose notamment un calculateur d'itinéraires d'adresse à adresse en transports collectifs (dépliant consultable en mairie).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles qui ont **16 ans en Février 2012** doivent se faire recenser en mairie. Venir avec livret de famille, carte d'identité **et** justificatif de domicile. Les retardataires des mois précédents doivent régulariser leur situation.

LIGUE CONTRE LE CANCER

La semaine nationale de lutte contre le cancer aura lieu du lundi 19 au dimanche 25 mars 2012.

Au programme : Les actions menées par la Ligue et en particulier les différents services proposés pour accompagner les personnes touchées par la maladie.

Internet : www.ligue-cancer.net

E-mail : cd69@ligue-cancer.net

VELO ELECTRIQUE

Pour favoriser l'usage de véhicules adaptés à la circulation en milieu urbain, la communauté urbaine de Lyon a instauré un dispositif d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique.

Il s'agit d'une subvention fixée à 25% du prix d'achat d'un vélo à assistance électrique, plafonnée à 250 euros par vélo neuf acheté. Cette offre est réservée aux habitants de la communauté urbaine de Lyon, dans la limite d'un vélo à assistance électrique par personne.

Comment procéder :

1- Achetez votre vélo électrique neuf, à compter du 1^{er} janvier 2012 (la personne devra justifier de l'achat en son nom propre via la présentation de la facture acquittée)

2- Télécharger la convention et le formulaire de demande de subvention sur : www.grandlyon.com (Déplacements puis Vélo à assistance électrique) <http://www.grandlyon.com/Velo-a-assistance-electrique.456.0.html>

3- Renvoyer la convention et le formulaire remplis et accompagnés des pièces justificatives requises.



BLOC NOTES

MAIRIE

Secrétariat ouvert

du lundi au samedi, de 8 h à 11 h 30.

BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque est ouverte les

Lundi 17h15 – 19h15

Mercredi 15 h 30 - 17 h 30 et **Samedi** 10 h 00 – 12 h 00

DÉCHÈTERIE

04 72 08 92 75 – ZI Genay, après le château d'eau.

D'octobre à mars compris

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00- 17h00

Le samedi : 9h00 – 17h00

Le dimanche : 9h00 - 12h00

Vous pouvez apporter vos déchets spéciaux (**solvants, peintures ..**) , à la déchetterie, **tous les jours**.

*Les nouvelles brèves sont au service de tous.
Pour des informations d'intérêt général faites passer l'avis en Mairie avant le 20 du mois (textes courts)*